



<p>No de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 29 mars à 16 h 15.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Annie Pontbriand, directrice du centre— Virginie Bonin- Bissonnette, représentante du personnel professionnel— Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant— Élyse Brodeur-Nadeau, représentante du personnel enseignant— Sarah Corbeil, représentante des élèves— Philippe Dubois, représentant du personnel enseignant— Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien— Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Alexy Handfield-Dansereau, représentant des élèves <p>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 18</p> <p>1. MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>Annie Pontbriand souhaite la bienvenue à tous et informe les membres sur les nouveautés actuelles et à venir.</p> <p>VARENNES : Un nouveau groupe de francisation de soir a été ouvert au centre de Varennes. Les élèves sont peu nombreux, mais la situation devrait s'améliorer et progresser rapidement.</p> <p>INTÉGRATION SOCIALE : Un nouveau programme sera bientôt offert. Ce programme est attendu depuis plus de 10 ans et le CEAP aura jusqu'en 2025 pour le mettre en pratique. Cela nécessitera beaucoup de travail et quelques ajustements avec nos pratiques actuelles. De plus, cela nous amènera à réfléchir sur le contenu du programme en FBC (Formation de base commune) puisque des liens entre les deux programmes pouvaient être faits.</p> <p>FRÉQUENTATION SCOLAIRE : L'achalandage actuel est comparable à celui de l'an dernier et les élèves en francisation sont très nombreux et toujours en augmentation !</p> <p>2. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Élise Violetti trouve que les résultats de fréquentation sont rassurants. Elle poursuit avec un rappel sur les capsules de formation du Ministère qui sont à visionner par les membres des conseils d'établissements.</p>
--	---

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Élise Violetti fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté après y avoir ajouté l'élément suivant à « autres sujets » :

— 10.1 Agenda | Code de vie

La proposition est appuyée par Lucie Dugas.

CÉ-22-23-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 6 FÉVRIER 2023

Les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,

IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que le procès-verbal de l'assemblée du 6 février 2023 soit adopté tel que rédigé.

La proposition est appuyée par Sarah Corbeil.

CÉ-22-23-15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023

FORMATION À DISTANCE : Avant de décider si la formation à distance sera offerte pour la session d'été 2023 et ainsi, accommoder les élèves CLE (qui sont peu nombreux), ce sujet devra être discuté en rencontre de gestion et il faudra valider si l'exercice serait rentable. Toutes les possibilités seront envisagées.

6. MESURES TRANSMISES AU CEAP

Annie Pontbriand présente et explique le tableau de suivi des mesures (budgétaires) du CEAP pour la présente année scolaire. Elle apporte des précisions sur les différents éléments que représentent ces mesures financières.

NOM DE LA MESURE

MONTANT

MESURE I2010 - SOUTIEN RATIO FRANCIS.	19 953,00 \$
MESURE I2040 - AIDE ADDITIONNELLE	105 186,00 \$
MESURE I2050 - SARCA	317 017,00 \$
MESURE I2060 - RÉCIT	24 500,00 \$
MESURE I2070 - FORMATION CONTINUE	86 509,00 \$
MESURE I5021-2 - ENTRAIDE ÉDUCATIVE	62 352,00 \$
MESURE I5022-2 - BIEN-ÊTRE	17 537,00 \$
MESURE I5044 - ACTIVITÉS EXPLORATION	2 552,00 \$

MESURE I5082 - RES. ÉDUCAT. NUMÉRIQUES	5 758,00 \$
MESURE I5144 - ANNEXE 29	44 152,00 \$
MESURE I5155 - ENSEIGNANTS MENTORS	65 100,00 \$
MESURE I5161-1- MULTI-SPORTS	25 000,00 \$
MESURE I5161-2 - ESCOUADE RÉUSSITE	75 000,00 \$
MESURE I5161-3- UNE FAMILLE, UN DICTIONNAIRE	25 000,00 \$
MESURE I5161-4 - MA FORMATION MON AVENIR	25 000,00 \$
MESURE I5164 - ACC. FRANCISATION	189 000,00 \$
MESURE I5166 - ACROCHE-TOI EN FGA	327 955,00 \$
MESURE I5167 - LEADER. PÉDAGO	5 095,00 \$
MESURE I5168 - RACCROCHAGE SCOLAIRE	234 325,00 \$
MESURE I5378 - SOUTIEN COMP. CL	29 893,00 \$
MESURE 50761 - OUTILS TECHNOLOGIQUES	23 422,00 \$
MESURE 50767 - ACQUIS. ENSEMB. NUMÉRIQUE	15 185,00 \$
MESURE I5084 TECHNOPÉDAGOGUE	17 680,00 \$
SOMMES TOTALES	1 743 171,00 \$

Après une période de questions et réponses,

IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx, d'approuver l'ensemble de ces mesures budgétaires totalisant 1 743 171 \$ (un-million-sept-cent-quarante-trois-mille-cent-soixante-et-onze dollars).

La proposition est appuyée par Lucie Dugas

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. MISE À JOUR | RENOUELEMENT DU PROJET ÉDUCATIF

Annie Pontbriand mentionne que ce dossier avance rondement.

7.1. Retour sur les groupes de discussion

Dans le cadre des réflexions amorcées en lien avec le projet éducatif, l'agente de développement, Mélanie Arseneault, accompagnée de la direction, a fait une tournée des différents points de service afin d'aller à la rencontre des élèves. Sous la forme de groupes de discussion, les élèves ont eu la chance de s'exprimer sur les différents enjeux qu'ils vivent. Ces rencontres nous ont permis de mieux cibler nos zones de vulnérabilité pour ainsi déterminer des enjeux propres à notre organisation.

CÉ-22-23-16

De plus, lors de la dernière assemblée générale, une activité de réflexion a permis à l'ensemble des membres de l'équipe de se projeter dans le futur pour élaborer une vision du CEAP. Les taux d'abandon demeurent préoccupants.

À partir de toutes ces réflexions, des constats importants sont ressortis;

- L'élève doit demeurer au cœur de toutes nos réflexions;
- L'accueil est un élément important et déterminant, il devra être redéfini;
- La réussite semble plus difficile en mathématique;
- Les élèves veulent un milieu de vie plus dynamique.

Ces réflexions nous permettront de mieux définir nos enjeux, nos orientations ainsi que nos objectifs pour le prochain projet éducatif.

8. PROJET DE DÉVELOPPEMENT AU CEAP

Ce sujet est jumelé au point 9 : PARTENARIAT AVEC INTÉGRATION COMPÉTENCE

9. PARTENARIAT AVEC INTÉGRATION COMPÉTENCES

Différents partenariats avec Intégration compétence sont présentement à l'étude.

En **francisation**, Les groupes ouverts récemment sont déjà complets et les inscriptions explosent. Un partage des locaux avec Intégration compétence nous permettrait d'ouvrir de nouveaux groupes.

École « **Alternative** » : L'implantation dans d'autres secteurs géographiques (Saint-Hilaire, Saint-Jean-Baptiste, Otterburn park...) est sérieusement envisagée pour le projet d'école « *alternative* ». En effet, depuis l'automne 2023, ce projet-pilote a été mis en place au point de services de McMasterville et donne de bons résultats.

Projet « **Relance** » : Suite à une analyse de Mélanie Arseneault et de Nathalie Bélanger, ce projet veut cibler les élèves qui ont échoués au secondaire et qui ne sont inscrits nulle part.

Le projet « Relance » veut bonifier et offrir une option différente à cette clientèle à qui il ne manque parfois que deux unités, souvent optionnelles, pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Ces cours seraient possiblement offert le samedi matin.

10. AUTRES SUJETS :

10.1. AGENDA – RÈGLES DU CENTRE

À l'article 2.8 : Tenue vestimentaire

« L'élève doit respecter les recommandations du personnel de l'école et être vêtu de façon appropriée en tout temps. »

Le texte, la signification, l'interprétation et l'usage de ce règlement sont remis en question.

	<p>Après discussion, les membres conviennent de conserver cette formulation et d’attendre l’an prochain pour le modifier – si le besoin est toujours d’actualité.</p> <p>Sarah Corbeil mentionne que dans tous les cas, on peut mettre toutes les consignes possibles, l’important est de les mettre en application.</p> <p>11. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D’ÉTABLISSEMENT</p> <p>Les discussions sur les critères de sélection ont déjà été amorcées lors de l’assemblée du 6 février.</p> <p>Les membres sont déjà informés sur les critères actuels et après quelques discussions, deux critères seront ajoutés à cette liste.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Philippe Dubois, que les critères ci-dessous soient ajoutés aux critères de sélection de la direction d’établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Environnement sain et sécuritaire : Voir à l’aménagement des lieux afin de répondre aux besoins des élèves. — Aptitudes cognitives : aborder les situation imprévues ou complexes dans leur globalité en cernant les multiples dimensions. <p>La proposition est appuyée par : Virginie Bonin-Bissonnette</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p> <p>12. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>13. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 8 mai 2023. Il</p> <p>14. LEVÉE DE LA RENCONTRE</p> <p>Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que la séance soit levée à 17 h 47.</p> <p>La proposition est appuyée par Alexy Handfield-Dansereau</p>
CE-22-23-18	<p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élise Violetti, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>